

ROYAUME DU MAROC

MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DU TRANSPORT



**Discours de Monsieur Aziz RABBAH
Ministre de l'Équipement et du Transport**

à l'occasion du Forum International de Transport

Leipzig, 22 - 24 Mai 2013

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ وَالصَّلَاةَ وَالسَّلَامَ عَلَى أَشْرَفِ الْمُرْسَلِينَ

**Mesdames et Messieurs les Ministres,
Madame la conseillère fédérale Doris Leuthard,
Monsieur le Secrétaire Général de l'OCDE,
Mesdames et Messieurs les chefs d'entreprises,
Mesdames et Messieurs les représentants des Medias,
Honorable Assistance,**

C'est avec un grand honneur que je participe aujourd'hui aux travaux du forum International de Transport à Leipzig et c'est également avec plaisir et fierté que nous constatons que cette conférence est devenue un rendez-vous annuel incontestable pour les acteurs de transport de partout dans le monde pour échanger sur les politiques en matière de transport et leurs effets sur la croissance économique, l'environnement, la société et le bien-être général.

Permettez-moi en cette occasion de féliciter les organisateurs de cette manifestation pour leurs choix judicieux des sujets proposés pour le débat cette année et aussi pour la qualité et le niveau des intervenants qui ont répondu présents.

En effet, cette édition constitue une occasion pour les experts et les hauts responsables du secteur des transports et de la logistique pour découvrir les différentes politiques et mesures qui peuvent être mises pour attirer les fonds privés et assurer la prévisibilité du financement et s'enquérir des bonnes pratiques et des nouvelles méthodes de financement.

Mesdames et Messieurs,

Depuis plus de deux ans, le monde arabe connaît des mouvements sans précédent qui ont conduit à des changements historiques dans certains pays de la rive sud de la méditerranée où les peuples ont revendiqué le respect de leurs droits avec détermination pour crier leurs aspirations légitimes à la liberté, à la dignité humaine et à la démocratie.

Tous les gouvernements savent aujourd'hui qu'ils doivent laisser leurs citoyens faire entendre leur voix. Outre l'instauration d'une démocratie, les citoyens exigent un développement économique, social et humain équitable et un partage des richesses qui leur assure des emplois et de meilleures conditions de vie.

Les évolutions en cours dans le monde arabe constituent une chance pour cette région du monde et un pas important vers le renforcement de la démocratie.

Dans un scénario optimiste, ces changements permettraient à court terme d'ouvrir des débats aussi larges que possible pour trouver des consensus nationaux autour de questions stratégiques, sociétales et économiques permettant la construction des fondements des états de droit. L'enjeu est que les pays de la rive sud réussissent dans leur transition démocratique.

A moyen et long termes, ces mutations contribueront sans aucun doute à opérer une stabilité et une amélioration du climat des affaires, à ancrer la bonne gouvernance dans ces pays qui à leur tour favoriseraient d'importants bonds de développement.

Mesdames et Messieurs,

Le secteur des transports et de la logistique, préalable et moteur de cette croissance et de ce développement tant souhaité par les peuples de la région doit être au rendez-vous.

Les chantiers et réformes ouverts dans ce secteur doivent être poursuivis et renforcés. Les projets d'infrastructures de transport et de la logistique constituent des facteurs importants et des leviers déterminants pour le développement économique.

En effet, par leur propre rentabilité et retombées socio-économiques directs et indirects, les grands projets d'infrastructures contribuent significativement à assurer un réel décollage économique des pays et à les faire entrer dans un cercle vertueux de développement. Il est mondialement reconnu qu'à une augmentation du capital d'infrastructures correspond une augmentation du Produit Intérieur Brut.

Si un réel bond qualitatif et quantitatif a été noté et réalisé pendant la dernière décennie dans la région en matière d'investissement dans les réseaux d'infrastructures, il serait illusoire de penser que nous en avons fini avec les chantiers et que tous les besoins actuels et futurs proches des pays sont raisonnablement et objectivement satisfaits.

Les ambitions légitimes des pays de la région de demain et les défis socio-économiques qu'ils se sont lancés ou qui attendent, appellent un volontarisme politique réel et un engagement pragmatique conséquent dans la réalisation de ces grands chantiers, aussi bien sociaux que de projets d'infrastructures d'envergure et de grande qualité, à même de faire

entrer les pays et toute la région, par la grande porte, dans la compétition économique et la course mondiale vers les investissements créateurs de forte valeur ajoutée et d'emplois.

Mesdames et Messieurs,

Le développement du secteur du transport au Maroc a été conçu selon deux niveaux, le premier concerne le développement de nouvelles capacités en matière d'infrastructures de transport et le renforcement du cadre institutionnel des différents modes de transport, quant au second, il a trait au développement d'une véritable économie de transport par la mise en œuvre d'une politique volontariste visant le développement des industries et services liés et connexes au secteur.

En effet, l'ensemble des activités économiques du pays est tributaire de la construction, de l'extension, du maintien et de l'amélioration de voies de communication de qualité répondant aux meilleurs standards internationaux.

Pour cela et afin d'apporter une réponse adaptée aux attentes des usagers et en anticipation des besoins futurs des différents opérateurs économiques en infrastructures et moyens de transport, le gouvernement marocain s'est engagé dans de vastes programmes de développement des infrastructures de transport et de libéralisation des différents modes de déplacement et ce en accompagnement de l'essor économique que connaît le pays et de son ambition d'intégration à l'économie mondiale.

De plus, l'engagement gouvernemental à travers le Ministère de l'Équipement et du Transport vise la réalisation d'une infrastructure de transport de base moderne, facilitant les échanges locaux, régionaux et internationaux et assurant la fluidité, le confort et la sécurité des déplacements des biens et des personnes.

Ainsi, en matière d'infrastructures, plusieurs schémas directeurs à l'horizon 2030-2035 ont été définis et déclinés en programmes de développement dans les domaines routier, autoroutier, ferroviaire, portuaire et aéroportuaire ont été réalisés ou sont en cours de réalisation traduisant une stratégie volontariste de renforcement et de modernisation des grands réseaux d'infrastructures et de superstructures permettant au Maroc d'être un maillon fort dans les échanges commerciaux nord – sud entre les continents africain et européen et des échanges est – ouest et plus particulièrement entre les pays du pourtour méditerranéen.

Dans ce cadre, le Maroc a déjà réalisé d'importants projets d'infrastructure visant l'intégration régionale dont on cite à titre d'exemple la rocade

méditerranéenne qui longe toute la côte méditerranéenne entre Saidia et Tanger, l'axe autoroutier atlantique reliant le sud de l'Espagne, Tanger et Agadir via Marrakech et l'axe Maghrébin reliant Casablanca à Oujda puis la liaison avec la frontière Algérienne sur 22 km en cours d'étude (labélisé projet UpM), le lancement des travaux de la première tranche du schéma directeur des lignes ferroviaires à grande vitesse entre Tanger et Casablanca (Axe Atlantique), le port Tanger Méditerranée (1 et 2), le lancement prochain des travaux de construction du complexe portuaire Nador West Med ainsi que la consécration de l'Aéroport Mohammed V de Casablanca comme Hub International dans la rive sud de la Méditerranée.

Par ailleurs, le Ministère de l'Équipement et du Transport a engagé d'importantes réformes organisationnel et institutionnel du secteur du transport, dont on peut citer notamment :

- la libéralisation du transport routier de marchandises ;
- la réforme du transport de voyageurs à travers la libéralisation ;
- la réforme du secteur ferroviaire ;
- la réorganisation du secteur portuaire ;
- la définition en cours d'une nouvelle stratégie de développement du secteur de la marine marchande garantissant le transport des biens et des personnes dans les meilleures conditions de coût, de qualité et de sécurité ;
- la libéralisation du secteur aérien à travers la signature de l'accord d'Open Sky avec l'Union Européenne ;
- la mise en œuvre une stratégie ambitieuse de développement des activités logistiques intégrant tout les modes de transports.

En parallèle au développement des infrastructures et à la mise en œuvre des réformes institutionnelles engagées, le Ministère veille à une meilleure cohérence de l'action des différents acteurs à travers la mise en place d'un cadre institutionnel et juridique propice au développement et à la compétitivité du secteur. Dans ce cadre, des projets de lois sont en cours de réalisation visant la restructuration et la refonte de la réglementation en rapport avec la nouvelle constitution du Maroc et l'alignement avec les acquis communautaires.

Par ailleurs, le Ministère vise le développement de pôle d'expertises et de formation dans les secteurs du transport routier, ferroviaire, maritime, portuaire et aérien satisfaisant les besoins du marché national et ouvert aux pays de la région notamment ceux du sud de la Méditerranée.

Dans la même lancée, le Ministère contribue à la stratégie nationale ayant pour objectif d'ériger le Maroc en plateforme régionale dans l'industrie et notamment celle liée au secteur du transport par le développement des

industries de sous-traitance et de maintenance dans les domaines de l'aéronautique, du matériel ferroviaire, des chantiers navales, etc.

Mesdames et Messieurs,

Les efforts déployés par le Maroc ces dernières années en matière de mise à niveau du secteur du transport et de la logistique commencent à donner leurs fruits.

Ainsi, le Maroc a amélioré son rang mondial dans le classement établi par le CNUCED pour 162 pays selon l'indice de connectivité du transport maritime (Liner Shipping Connectivity Index-LSCI) en passant de la 77^{ème} place en 2004 à la 18^{ème} place en 2010 et première place en Afrique avec une connexion à plus de 125 ports à travers le monde.

Sur un autre registre, et selon le dernier rapport de la Banque Mondiale «Connecting to Compete 2012: Trade Logistics in the Global Economy» publié récemment et qui analyse la chaîne logistique de 155 pays, le Maroc a obtenu le 50^{ème} rang mondial en 2012 sur la base de l'indicateur de performance logistique (LPI) au lieu du 94^{ème} rang en 2007 soit 44 places gagnées dans l'espace de 5 ans.

Mesdames et Messieurs,

La crise économique mondiale actuelle rappelle le caractère décisif de l'ancrage à des ensembles régionaux, solides et intégrés y compris dans les aspects liés aux infrastructures et services des transports et de la logistique et invite ainsi l'ensemble des pays, notamment dans les pays de l'Union Européens et de la Méditerranée, à innover et intensifier les rapports de partenariat et de coopération et à saisir systématiquement les opportunités de renforcement de leur interopérabilité.

Dans ce sens, le partenariat euro-méditerranéen dans le secteur des transports et de la logistique a sans aucun doute franchi des étapes déterminantes dans l'établissement d'une vision commune vers un système de transport permettant à la Méditerranée d'agir comme un acteur global et décisif dans le modèle actuel d'économie mondialisé.

En matière de mise à niveau du secteur des transports et de rapprochement réglementaire, la région Méditerranée a connu la définition d'un plan d'action commun à travers le Plan d'Action Régional des Transports (PART) adopté à Lisbonne en décembre 2007.

Dans le cadre du partenariat EuroMed, de nombreux projets et groupes de travail sectoriels Euromed (notamment Euromed Aviation, GNSS, Safemed

et Autoroutes de la Mer) s'attellent à avancer pour la concrétisation des objectifs et des actions prévues par le Plan d'Action Régional des Transports (PART).

Les travaux se poursuivent également pour finaliser la définition d'un Réseau Trans-Méditerranéen des Transports (RTM-T) qui constituera, à l'instar du RTE-T, un cadre commun à la région de planification assurant la cohérence d'ensemble. La définition de ce RTM-T s'inspire évidemment de l'expérience européenne pour l'établissement du RTE-T.

La 2^{ème} Conférence Ministérielle Euro-Méditerranéenne sur les Transports attendue d'ici fin 2013, constituera sans aucun doute, une occasion pour faire le point ensemble sur l'avancement des travaux des différents groupes et projets susvisés.

Les résultats obtenus jusqu'à maintenant confirment le degré de maturité de notre vision commune, il n'en demeure pas moins, que les objectifs du partenariat euro-méditerranéen dans le secteur demeurent une somme de défis, nécessitant la mobilisation de tous les intervenants, publics et privés, au Sud et au Nord, autour de ce projet prometteur pour l'intégration et la coopération régionale.

A cet effet, nous devons tous, le munir des moyens et mécanismes nécessaires à la hauteur des ambitions de la région animée par une volonté d'instaurer un partenariat équilibré fructueux Win-Win entre la rive nord et la rive sud de la Méditerranée.

A ce titre, je saisis cette occasion pour m'arrêter sur l'excellente coopération entre le Maroc et les pays de la rive nord qui ont permis au Maroc de bénéficier du Statut avancé avec l'UE ainsi qu'avec les institutions financières et les investisseurs Européens qui soutiennent et participent au développement du Maroc.

Mesdames et Messieurs,

L'économie marocaine demeure une économie ouverte, mais bien régulée à travers des lois et des institutions.

Notre objectif est d'attirer de nouveaux investisseurs et donner un nouvel essor au partenariat public privé pour participer à l'édification des infrastructures de transport vu la faiblesse du budget général de l'État.

Le Maroc demeure, selon lui, un pays prédisposé à emprunter ce Business Model, notamment grâce aux lois élaborées dans ce domaine pour encadrer ce partenariat. À cela s'ajoute la stabilité politique dont bénéficie le

Royaume et qui garantit aux investisseurs une meilleure visibilité et, par conséquent, un retour sur investissement assuré ainsi qu'une bonne gouvernance s'ajoute à cela la position géographique stratégique du Maroc, qui le prédisposent à jouer le rôle de tremplin vers l'Afrique, l'Europe et l'Amérique.

Mesdames et Messieurs

Pour conclure, je suis profondément convaincu que les débats au sein de ce forum, cordiaux et francs, contribueront à lancer de nouvelles idées à même de donner un nouvel essor à une coopération active euro-méditerranéenne dans le domaine des infrastructures de transport et de la logistique. Je souhaite plein succès à nos travaux et vous remercie pour votre aimable attention.